



Études thématiques

N°778/février 2024

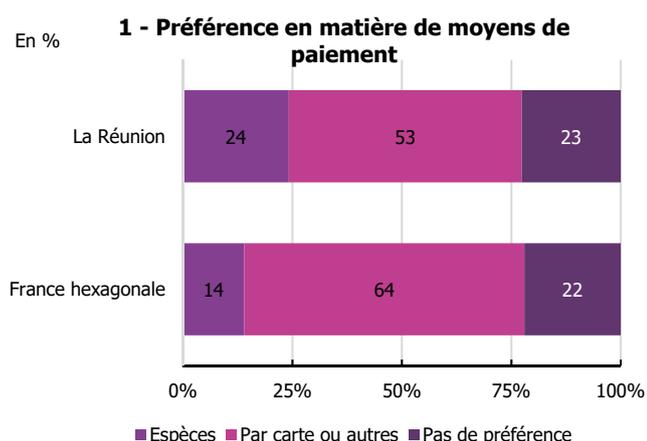
À LA RÉUNION, LA DÉMATÉRIALISATION DES MOYENS DE PAIEMENT SE CONFIRME MAIS LES ESPÈCES RESTENT ENCORE APPRÉCIÉES

Bien que plus de la moitié des paiements réalisés en magasin par les Réunionnais soient réglés en espèces, les moyens de paiement dématérialisés (majoritairement cartes bancaires, applications mobiles, etc.) réalisent une percée à La Réunion. La carte bancaire, en particulier, s'impose dans les préférences des Réunionnais, selon une enquête menée par l'IEDOM auprès de la population. À cet égard, la crise de la Covid-19 a, dans une certaine mesure, bénéficié aux moyens de paiement dématérialisés. Ceux-ci, qui sont réalisés de plus en plus via les applications mobiles, entrent progressivement dans les usages. Par ailleurs, la détention et l'usage de crypto-actifs à des fins principalement d'investissement financier atteignent des taux comparables sur le territoire et en France hexagonale (4 % des Réunionnais en détiennent). Mais l'utilisation des crypto-actifs comporte de nombreux risques¹. Parallèlement, le projet d'euro numérique, qui vise à offrir une solution de paiement numérique totalement sécurisée, commence à être mieux connu.

Malgré tout, les espèces continuent d'être appréciées des Réunionnais. Ils souhaitent, pour une moitié d'entre eux, continuer de les utiliser dans le futur. Ils leur reconnaissent de nombreux atouts : elles sont gratuites, faciles à utiliser et largement acceptées ; elles garantissent l'anonymat de la transaction. Elles sont également rendues accessibles grâce à un bon maillage des distributeurs sur le territoire. Elles restent aussi plus appréciées à La Réunion que dans l'Hexagone : 24 % des Réunionnais interrogés déclarent les préférer pour régler leurs achats en magasin contre 14 % en France hexagonale.

La percée des alternatives aux espèces

Les Réunionnais déclarent préférer la carte bancaire aux espèces



Sources : Enquête SPACE-R, IEDOM ; Banque centrale Européenne, SPACE II

Bien que plus de la moitié des paiements réalisés en magasin soit réglée en espèces², environ un Réunionnais sur deux déclare préférer utiliser une carte bancaire, selon l'enquête SPACE-R menée auprès d'un échantillon représentatif de la population de l'île (*encadré 4*). Dans le détail, 53 % des Réunionnais préfèrent les moyens de paiement alternatifs aux espèces (*graphique 1*). Parmi ceux-ci, la très grande majorité (94 %) désigne les cartes bancaires, plutôt que les téléphones mobiles (4 %) ou encore les chèquiers (2 %). Cette statistique illustre dans une certaine mesure la progression de l'équipement en cartes bancaires (+100 000 cartes entre 2019 et 2022) et en terminaux de paiement des Réunionnais au cours des dernières années (+8 % sur la même période). En France hexagonale, la préférence pour les cartes bancaires est encore plus prononcée, puisqu'elle concerne 64 % de la population interrogée.

Un Réunionnais sur quatre (24 %) déclare, quant à lui, préférer utiliser des espèces pour régler ses achats en magasin. C'est

sensiblement plus qu'en France hexagonale (14 %), où les espèces connaissent pourtant un regain récent de popularité (en 2019, seulement 9 % des sondés indiquaient préférer ce moyen de paiement)³. La Réunion affiche un niveau de préférence pour les espèces très proche de la moyenne de la zone euro (22 %). Cette caractéristique la rapproche des pays du sud tels que l'Espagne et la Grèce (24 %). Elle reste très en deçà, cependant, de l'Allemagne (30 %) ou de l'Autriche (45 %).

À noter que 23 % des sondés n'expriment aucune préférence, un chiffre quasi-identique au niveau hexagonal (22 %).

¹ IEDOM, « L'IEDOM vous informe des précautions à prendre en matière d'investissement en crypto-actifs », Communiqué de presse, 16 janvier 2024

² IEDOM « Les Réunionnais continuent de privilégier les espèces pour leurs achats du quotidien », Études thématiques, n° 740, avril 2023.

³ Bulletin de la Banque de France, février-mars 2023.

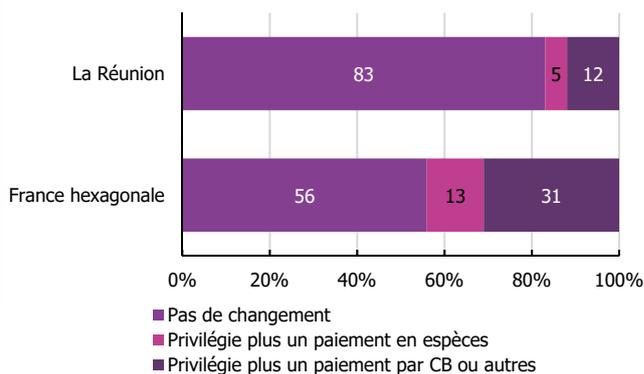
La Crise de la Covid-19 a légèrement modifié les préférences en matière de moyens de paiement

Les Réunionnais apparaissent certes comme plus conservateurs que les Hexagonaux en termes d'habitudes de paiement. 83 % des Réunionnais interrogés déclarent que la crise de la Covid-19 n'a pas modifié leur préférence en matière de moyens de paiement, contre 56 % des Hexagonaux en 2022 (*graphique 2*).

Mais parmi ceux qui ont changé, les Réunionnais ayant adopté des moyens alternatifs aux espèces (cartes bancaires, etc.) sont plus nombreux que ceux ayant fait le choix inverse (12 % et 5 % respectivement), à l'instar de ce que l'on observe au niveau hexagonal. Pour rappel, durant la pandémie, 40 % des Européens déclaraient utiliser moins souvent les espèces dans leurs paiements au quotidien⁴. Cette tendance devrait s'inscrire dans la durée (*voir le graphique 4 et le paragraphe associé*).

À noter que, parmi les moyens de paiement alternatifs cités, c'est la carte bancaire qui prédomine. Les enquêtés disent apprécier la facilité de la transaction électronique, ainsi que le relèvement du plafond de paiement sans contact (de 30 à 50 euros par opération).

2 - Avez-vous changé de moyen de paiement suite à la crise de la Covid-19 ?



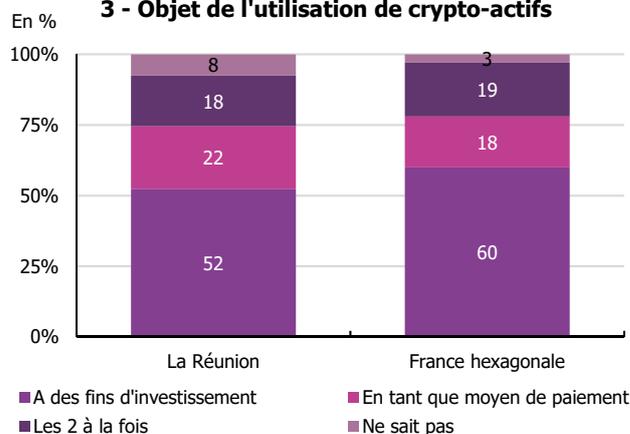
Source : Enquête SPACE-R, IEDOM

Les crypto-actifs⁵ : principalement un support d'investissement et non un moyen de paiement

4 % des Réunionnais interrogés dans le cadre du sondage déclarent posséder des crypto-actifs en 2022. Si cette proportion peut paraître modeste, il est utile de la mettre en perspective : elle est légèrement supérieure à la part des détenteurs de crypto-actifs mesurée dans l'Hexagone (3 %), et égale à celle des pays de zone euro (4 %).

Les jeunes générations de Réunionnais sont plus concernées par ce type d'actifs : 9 % des 18-29 ans déclarent en posséder, alors qu'aucune personne de 50 ans et plus n'en a. Cette statistique s'explique par la plus grande confiance accordée par les jeunes à ces actifs dont le fonctionnement repose sur une technologie numérique encore récente. Ces crypto-actifs servent principalement à des fins d'investissement, comme le déclare plus de la moitié des Réunionnais en possédant (*graphique 3*). Seuls 22 % des détenteurs les utilisent exclusivement comme moyen de paiement (dans la sphère Internet), alors que 18 % s'en servent pour payer et investir à la fois. Ces pourcentages sont proches de ceux observés en France hexagonale.

3 - Objet de l'utilisation de crypto-actifs



Sources : Enquête SPACE-R, IEDOM ; Banque centrale Européenne, SPACE II

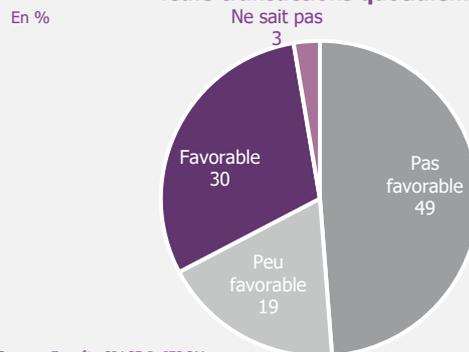
ENCADRÉ 1 : LE PROJET D'EURO NUMÉRIQUE COMMENCE À ÊTRE MIEUX CONNU

Le Conseil des Gouverneurs de la Banque centrale européenne a validé le lancement de la phase dite « de préparation » du projet euro numérique, qui commencera en novembre 2023. L'euro numérique serait une monnaie numérique de banque centrale de détail, une nouvelle forme de monnaie de banque centrale, dématérialisée, et utilisable par le grand public. L'euro numérique compléterait les autres formes de monnaie, sans les remplacer. Il viendrait accroître la liberté de choix des particuliers, sans aucune obligation d'utilisation. Ce nouveau moyen de paiement électronique pourrait voir le jour progressivement à partir de 2027 ou 2028. Les intermédiaires financiers (établissements de crédit, établissements de paiement et établissements de monnaie électronique) se verraient confier un rôle central dans la distribution de l'euro numérique.

À La Réunion, cette initiative commence à être mieux connue. Une personne interrogée sur cinq a entendu parler de l'euro numérique dans l'île, alors que ce projet n'est qu'en phase d'étude.

Cependant, seulement trois Réunionnais sur dix seraient prêts à utiliser l'euro numérique pour leurs transactions quotidiennes (*graphique ci-contre*). Cette acceptabilité varie fortement selon l'âge et le niveau de scolarisation, les jeunes générations et les plus diplômés étant plus favorables à ce nouveau moyen de paiement. Toutefois, ils sont encore 46 % des 18-29 ans interrogés et 60 % des bac+2 et plus à ne pas être favorables à l'euro numérique.

Disposition à utiliser l'euro numérique pour leurs transactions quotidiennes



Source : Enquête SPACE-R, IEDOM

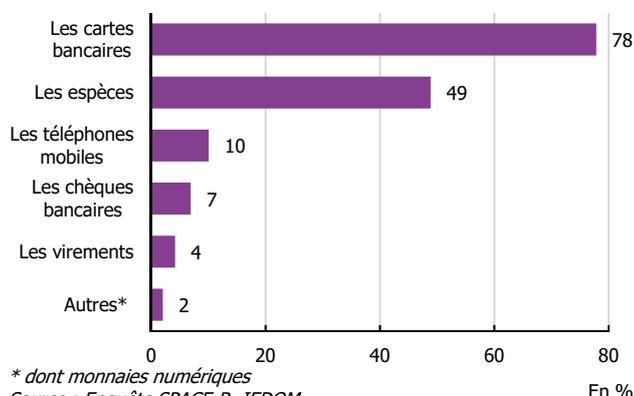
⁴ Résultats de l'enquête IMPACT (Impact of the pandemic on cash trends) réalisée par la BCE en juillet 2020.

⁵ Les crypto-actifs sont communément définis comme l'ensemble des actifs numériques reposant sur la technologie de la *blockchain*. Ce sont des actifs volatiles et risqués. Actuellement, les utilisateurs ne sont pas couverts par les règles européennes de protection des consommateurs, ce qui peut leur faire perdre de l'argent. Le Parlement européen a adopté de nouvelles règles régissant les marchés des crypto-actifs (MiCA) le 20 avril 2023, afin de proposer un cadre face aux nombreux risques posés par les crypto-actifs.

À La Réunion, les espèces restent appréciées

Les cartes bancaires sont progressivement privilégiées, mais les espèces ont encore de beaux jours devant elles

4 - Quels moyens de paiement souhaiteriez-vous privilégier dans l'avenir ?



Une grande majorité (78 %) des personnes interrogées souhaite privilégier les cartes bancaires dans le futur. Ce moyen de paiement, en rattrapage à La Réunion par rapport à l'Hexagone lors des vingt dernières années, devrait, selon toute vraisemblance, s'imposer dans les usages des Réunionnais.

Malgré la percée des alternatives aux espèces, la moitié (49 %) des personnes interrogées déclare vouloir utiliser l'argent liquide pour leurs paiements quotidiens dans les mois et années à venir (*graphique 4*), exprimant une attente encore forte s'agissant de ce moyen de paiement. Pour rappel, la proportion de transactions réalisées en espèces sur l'île est de 53 %.

Enfin, 1 personne sur 10 souhaite utiliser son téléphone comme moyen de paiement dans le futur, alors qu'il ne représente que 4 % des transactions réalisées en 2022. Ce résultat suggère que l'usage du téléphone mobile comme moyen de paiement devrait progresser, sans toutefois remettre en cause la prédominance de

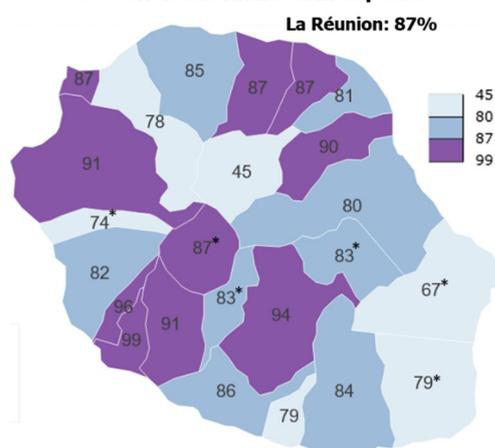
la carte bancaire physique et des espèces. À noter qu'une partie non négligeable de la population sondée (7 %) souhaite pouvoir continuer d'utiliser les chèques bancaires dans l'avenir, ce qui conforte l'idée que ces derniers continuent de répondre aux besoins des consommateurs.

Les espèces possèdent de nombreux avantages

Les Réunionnais préférant les espèces leur trouvent de nombreux avantages. Pour plus de la moitié d'entre eux, billets et pièces sont appréciés pour leur côté pratique (rapidité et facilité d'utilisation). 4 personnes interrogées sur 10 jugent également avoir un aperçu plus clair de leurs dépenses en utilisant l'argent liquide plutôt qu'un moyen de paiement alternatif. Les espèces sont acceptées dans plus de situations (pour 20 % des opinions exprimées) et garantissent le caractère anonyme de la transaction en liquide (protection de la vie privée, pour 17 % des sondés).

En particulier, les Réunionnais apprécient les espèces, car ils les estiment très accessibles : 87 % des personnes interrogées jugent l'accès à un distributeur automatique de billets (DAB) ou à un guichet bancaire facile ou très facile (*carte ci-contre*). Ce niveau de satisfaction est très proche de celui relevé au niveau national ou dans l'ensemble des pays de la zone euro (respectivement 92 % et 89 %).

5 – Un accès facile¹ aux espèces



Il varie cependant selon le lieu de résidence. Dans la région Est, les habitants des communes de Salazie et Sainte-Rose jugent difficile et très difficile (55 % et 33 %) l'accès à un DAB. À l'inverse, les habitants de la région Sud sont plus satisfaits du maillage de distributeurs. Ces niveaux de satisfaction dépendent dans une certaine mesure du niveau d'équipement en DAB, comme à Salazie qui ne compte que 2,7 DAB pour 10 000 habitants. Toutefois, des exceptions demeurent : Le Tampon ne compte que 5,0 DAB pour 10 000 habitants (moyenne de l'île à 6,7), mais enregistre néanmoins un taux de satisfaction très élevé (95 %).

Cette étude confirme le maintien à un très bon niveau de l'accessibilité aux billets à La Réunion. Le maillage du territoire permet l'accès de chaque Réunionnais aux espèces avec, comme dans l'Hexagone, une tendance à la concentration sur les villes les plus peuplées et les mieux équipées, reflétant une optimisation des installations.

¹ Proportion de personnes interrogées jugeant facile ou très facile leur accès à un DAB ; * communes cumulant moins de 10 répondants

Sources : enquête SPACE-R, IEDOM ; Science Po, Khartis (Geofla IGN 2016)

ENCADRÉ 2 : LA STRATÉGIE FIDUCIAIRE DE L'EUROSystème

La stratégie fiduciaire de la Banque centrale européenne (BCE) vise à garantir que les espèces restent largement accessibles et acceptées, aussi bien comme moyen de paiement que comme réserve de valeur. Les billets et pièces en euros ont cours légal dans la zone euro et sont la seule forme de monnaie publique à laquelle chacun peut accéder directement. L'Eurosystème (les banques centrales nationales, la BCE et l'IEDOM pour l'Outre-mer français de la zone euro) assure l'approvisionnement en espèces et facilite leur utilisation par les particuliers et les entreprises pour leurs paiements, quels que soient leurs préférences et leurs besoins de paiement. Il veille à l'authenticité et à la qualité des billets en circulation.

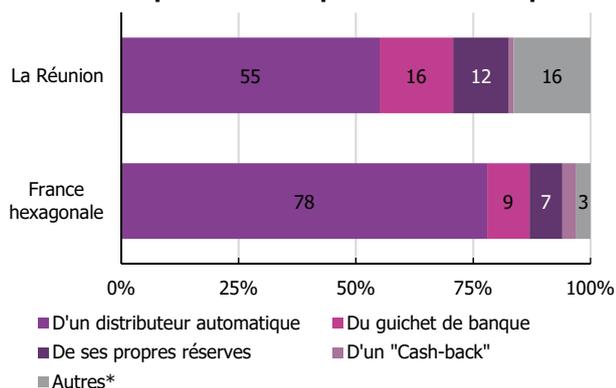
Cette stratégie offre ainsi aux consommateurs la liberté de choix de leur mode de paiement. Elle fournit un moyen de paiement sûr aux personnes qui n'auraient par ailleurs pas accès aux services de paiement dématérialisés. La monnaie fiduciaire a cours légal et est acceptée chez l'ensemble des commerçants dès lors que son usage ne contrevient pas au Code monétaire et financier.

Vingt ans après l'introduction de l'euro, la BCE a décidé de travailler à l'élaboration d'une nouvelle série de billets, ornés d'une série graphique originale (le thème de la série graphique actuelle est l'architecture européenne). Le choix de la nouvelle série graphique a donné lieu à une consultation des habitants des pays de la zone euro.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site de la [BCE](#) ou bien celui de la [Banque de France](#).

Des espèces provenant d'un distributeur automatique, mais pas uniquement

6 - Répartition de la provenance des espèces



*provenant de la famille ou amis, revenus perçus en espèces, etc.
Source : Enquête SPACE-R, IEDOM

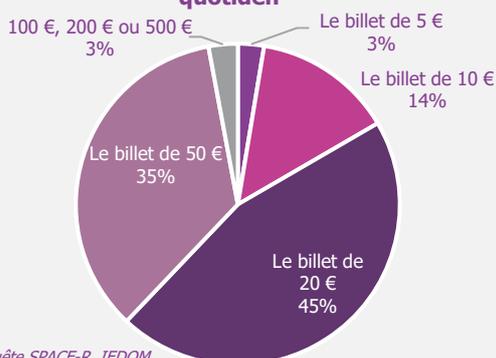
Les DAB sont la principale source d'approvisionnement en espèces pour les particuliers. 55 % des Réunionnais déclarent que leurs espèces proviennent d'un DAB (*graphique 6*). Cette proportion est néanmoins bien plus élevée en France hexagonale (78 %).

À La Réunion, les espèces proviennent de sources plus diversifiées. Les retraits aux guichets des agences bancaires représentent 16 % des provenances des billets détenus à La Réunion, contre 9 % dans l'Hexagone. Les espèces proviennent également plus souvent (16 % localement contre 3 % en France hexagonale) de réserves constituées au domicile : la thésaurisation, qui consiste à accumuler des espèces en dehors du circuit de l'économie, semble plus prononcée dans l'île. À noter toutefois qu'en zone euro, l'Hexagone figure parmi les pays où la thésaurisation sous forme d'espèces est la moins forte (seuls 30 % des sondés déclarent détenir une réserve d'espèces chez eux).

Par ailleurs, la famille ou les amis sont des sources d'approvisionnement plus conséquentes dans le département que dans l'Hexagone : 7 % contre 1 %. Les revenus perçus en espèces constituent aussi une source non négligeable (6 % contre moins de 2 %). Enfin, les services de « cashback⁷ » chez les commerçants sont très peu utilisés (moins de 2 %).

ENCADRÉ 3 : UNE PRÉFÉRENCE DES RÉUNIONNAIS POUR LE BILLET DE 20 EUROS

Billets préférés pour les paiements du quotidien



Source : Enquête SPACE-R, IEDOM

Près d'un Réunionnais sur deux estime que le billet de 20 euros est le billet le plus utile pour effectuer ses paiements au quotidien, selon l'enquête SPACE-R en 2022. Il devance le billet de 50 euros (35 %), ainsi que les plus petites coupures (14 % pour la coupure de 10 euros, 3 % pour celle de 5 euros).

La mise en circulation des billets s'adapte à ces préférences. Ainsi, la coupure de 20 euros est la plus émise en 2022 à La Réunion (elle représente 37 % des billets émis en volume), suivi du billet de 50 euros (35 %) et de celui de 10 euros (23 %).

Les grosses coupures (100, 200 ou 500 euros) ne font pas partie des billets jugés les plus utiles au quotidien, avec seulement 3 % des préférences (et 1 % des émissions). Cependant, plus d'un tiers des personnes interrogées déclarent en avoir eu un en sa possession au cours des 12 derniers mois, notamment le billet de 100 euros (29 % de déclarants). Ces billets possèdent une réelle utilité pour régler les transactions les plus onéreuses et occasionnelles.

ENCADRÉ 4 : L'ENQUÊTE SPACE-R À LA RÉUNION

L'enquête SPACE-R cherche à évaluer les préférences et le comportement des consommateurs résidents en matière de moyen paiement à La Réunion. Elle s'inscrit dans le prolongement de l'enquête SPACE (Study on the payment attitudes of consumers in the euro area) réalisée par la Banque centrale européenne (BCE) dans les 19 pays de la zone euro en 2019 et 2022. L'enquête SPACE-R vise en particulier à mieux appréhender la demande réelle des consommateurs et l'évolution des tendances du marché en matière d'espèces et de paiements. Elle a pour objectif d'assurer une veille sur l'évolution des moyens de paiement et les innovations en la matière, éclairer le public et les acteurs de la filière fiduciaire s'agissant des comportements en matière de moyens de paiement, et décider des orientations stratégiques pour l'IEDOM.

L'enquête a été réalisée par SAGIS auprès de 1 050 Réunionnais âgés de 18 ans et plus en une seule vague (du 15 novembre au 13 décembre 2022).

ENCADRÉ 5 : QU'EST-CE QUI INFLUENCE LES PRÉFÉRENCES ET L'USAGE DES ESPÈCES PAR LES RÉUNIONNAIS ?

Le critère jouant le plus grand rôle sur les préférences comme sur l'usage des espèces est le niveau de diplôme : plus le niveau de diplôme augmente, plus la préférence et l'usage des espèces diminuent.

S'agissant des préférences pour les espèces, plusieurs autres facteurs sont identifiés par la régression logistique. Ainsi, la probabilité de préférer les espèces augmente avec le montant que l'on possède sur soi. Ceci est d'autant plus vrai lorsque ce montant dépasse les 50 euros. La commune joue aussi dans la probabilité de préférer des espèces. La probabilité de préférer des espèces croît avec l'âge, mais jusqu'à 50 ans.

S'agissant des paiements en espèces, plusieurs autres facteurs sont également identifiés par la régression. Le montant de la transaction joue significativement dans l'utilisation des espèces : la probabilité de régler un achat de moins de 5 euros en espèce est ainsi 28 fois plus élevée que celle de régler un achat de montant supérieur à 100 euros. Les hommes ont une probabilité 2,6 fois plus élevée que les femmes de payer en espèces. Enfin, la probabilité d'utiliser des espèces est supérieure en hypermarché par rapport à un magasin de biens d'équipement.

Effets d'une sélection de critères individuels sur les préférences déclarées pour les espèces et sur l'usage des espèces

Variable	1) Effet sur les préférences pour les espèces	2) Effet sur l'usage des espèces
Niveau de diplôme	---	--
Tranches de montant du paiement	ns	---
Avoir des espèces sur soi	++	ns
Communes (Le Port et Saint-Benoit)	+	ns
Âge	+	ns
Lieux de paiement (hypermarché)	ns	+
Sexe (homme)	ns	+
Logement (locataire)	ns	+

ns : non significatif

Lecture : Les résultats sont issus de régressions logistiques, aussi appelées modèles *logit*, sur les effets attendus des caractéristiques sociodémographiques et de transaction sur les préférences pour les espèces et sur l'usage des espèces. Ce type de modèle cherche à identifier une relation de causalité entre une variable binaire à expliquer (préférence pour les espèces=1 sinon 0) et les variables explicatives (des caractéristiques sociodémographiques et de transaction dans notre cas).

Source : Enquête SPACE-R, calculs IEDOM

⁷ Le « cashback », ou retrait d'espèces à l'achat, permet, chez les commerçants qui le proposent, de retirer de l'argent en espèces lors d'une opération par carte bancaire.